

Convocation à l'AG du jeudi 5 septembre 2024

Paris, le 27 août 2024

**Objet : Assemblée générale dématérialisée – Jeudi 5 septembre 2024**

Chères consœurs, Chers confrères,

La prochaine Assemblée générale du Conseil national des barreaux se déroulera le **jeudi 5 septembre 2024 de 17h00 à 20h00 par voie dématérialisée.**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée générale et communications de la présidente,
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale décentralisée du 5 juillet 2024 (vote de l'assemblée),
3. Articles 99/100 et consultants juridiques étrangers (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Renaud Semerdjian**,
4. Rapport sur la loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » et ses décrets d'application / impact sur la profession – Rapporteuses : **Laurence Roques et Anne Sophie Lépinard**,
5. Projet de résolution secret professionnel et inspection visuelle des sacs (vote de l'assemblée) – Rapporteurs : **Amélie Morineau et Vincent Nioré**,
6. Avis du Conseil national des barreaux sur un projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 17 octobre 2016 fixant le programme et les modalités de l'examen d'accès au CRFPA (vote de l'assemblée) – Rapporteuse : **Paule Aboudaram**,
7. Projet de résolution en soutien au Barreau de Tunisie (vote de l'assemblée) – Rapporteuse : **Marie-Aimée Peyron**,
8. Questions diverses.

Les modalités et codes de connexion à la plateforme (visio et votes) mise en place vous seront communiquées ultérieurement.

Vous serez notamment invités à vous connecter dès 16h30 pour un début de séance à 17h00.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, veuillez croire, Chères consœurs, Chers confrères, à l'assurance de ma parfaite considération.



**Julie Couturier**  
Présidente

**P.S** : Les documents vous parviendront par envoi séparé.